

PIECE DE THEATRE POUR LE CENTENAIRE DE LA SMLH, écrite par Claire Le Van, 24. 08. 21

« Louise Weiss et Simone Veil : destins croisés »



Louise Weiss, âgé de 86 ans en 1979, une demi-heure avant son allocution publique :

-Elève N° 1 - Clara Guenec, L. Weiss députée européenne (1979-1983) : « Je suis très émue, je vais tout à l'heure avoir l'immense honneur de prononcer le discours de la première session du Parlement européen, en tant que doyenne d'âge des députés. Mon rêve de jeunesse d'une Europe unie et fondée sur des institutions démocratiques s'accomplit pleinement en ce jour. La construction européenne est un projet qui a été élaboré suite aux atrocités de la 1ère Guerre Mondiale, afin d'établir une paix durable sur le continent. J'avais 21 ans en 1914, quand la guerre a éclaté. Des membres de ma famille se sont battus des deux côtés du front, ainsi que de nombreux amis, dont nombre sont malheureusement décédés. Cette expérience fondatrice m'a marquée au fer rouge : il fallait tout faire pour que cette guerre soit « *la der des der* ». J'ai donc voulu mettre ma plume au service de la paix ».

Elle s'assied et adopte une attitude pensive. Elle se revoit des années plus tôt. Entre en scène Louise Weiss à 29 ans.

-Elève N° 2 – Auxane Frerejouan-Chelouti : L. Weiss fondatrice, puis directrice de *l'Europe Nouvelle* (1918-1934) : « Le journalisme revêt à mes yeux une importance essentielle, qui engage pleinement, non seulement en pensée mais aussi en actions. Avec un collègue journaliste, nous avons fondé en 1918 l'hebdomadaire *L'Europe Nouvelle*, une revue de politique internationale influente. A 29 ans, je suis devenue directrice de cette revue. Je n'ai pas compté mes heures de travail, mais j'ai eu la joie de collaborer avec les meilleures plumes des cercles politiques, diplomatiques et littéraires européens. J'ai beaucoup voyagé, notamment en Europe centrale et en Russie, pour mieux comprendre les enjeux géopolitiques de l'époque. Procéder à des enquêtes de terrain pour informer les lecteurs à partir de constats et de sources de première main a toujours été pour moi un impératif, car à mes yeux : « *Un journaliste n'écrivait pas seulement l'histoire, il y participait* ». Voilà pourquoi en 1934, j'ai donné ma démission, car construire une *Europe Nouvelle* avec l'Allemagne nazie était impossible. J'ai titré un édito de 1933 : « *On ne pactise pas avec Hitler* ».

-Elève N° 3 – Tess Howald : L. Weiss, féministe qui combat pour l'obtention du droit de vote des Françaises (1934-1936) : « En 1934, il m'a semblé qu'un espoir demeurait pour préserver la paix. Les femmes qui mettent au monde les enfants désapprouvent l'infanticide programmé qu'est la guerre. En accordant le droit de vote aux Françaises, il était peut-être possible de changer le cours des choses. Je me suis donc lancée dans une campagne en faveur du suffrage féminin. J'ai fondé l'association « La femme Nouvelle » en 1934, et mené des actions militantes jusqu'en 1936. J'ai renouvelé le répertoire d'actions féministes et les coups d'éclats que j'ai menés étaient toujours teintés d'humour. A deux reprises, en 1935 et en 1936, je me suis présentée fictivement à des élections alors que les femmes n'étaient ni éligibles, ni électrices. Le mot d'ordre que j'avais inventé a marqué les esprits : « *Les Françaises sont majeures pour leurs fautes, mais mineures pour leurs droits, messieurs, accordez leur le droit de vote !* ».

-Elève N° 4 – Eva Droque : L. Weiss, polémologue, et grande reporter, réalisatrice de documentaires inédits (1945-1972) : « Après la seconde guerre mondiale et l'abomination nazie, j'ai voulu poursuivre « mon apostolat pour la paix ». Mais j'ai eu conscience qu'il fallait penser l'avenir de l'humanité à échelle non plus strictement européenne, mais avant tout mondiale. Voilà pourquoi j'ai entrepris pendant plus de vingt-cinq ans des voyages à travers tous les continents, afin de me faire une idée personnelle de l'état du monde et des perspectives futures pour l'humanité. J'ai fondé un institut de polémologie à Paris, pour étudier les facteurs qui mènent à la guerre. J'ai donc étudié les aspects qui génèrent de la stabilité ou au contraire des tensions. J'en suis arrivée à la conclusion que l'homme est en quête de sens, de sacralité et de bonheur, mais que ces finalités lui demeurent malheureusement trop souvent inaccessibles s'il n'est pas éveillé à un raisonnement éclairé et à des valeurs humanistes ».

Simone Veil arrive et salue Louise Weiss, toutes deux sont dans les coulisses du Parlement Européens.

-Elève 5 – Laure Michel : Simone Veil en 1979 : « Bonjour, chère Louise Weiss, je suis ravie de vous croiser dans les couloirs du Parlement Européen en ce jour si particulier. C'est vous qui allez présenter tout à l'heure le discours d'ouverture de cette première session parlementaire. Je me réjouis que ce soit une femme à qui revienne cette belle mission, d'autant plus que vous avez fortement contribué à forger l'idée d'union européenne dans la période d'entre-deux-guerres ».

-Elève 1 – Clara Guenec : Louise Weiss en 1979 : « Bonjour chère Simone Veil, je suis enchantée de vous rencontrer peu de temps avant ma prise de parole, et je vous remercie bien chaleureusement pour vos aimables propos. Tout le monde parle en votre faveur concernant la présidence, j'espère que le vote viendra valider cette perspective qui me réjouit infiniment, en tant que féministe bien sûr, mais aussi car vous êtes aux yeux de tous un symbole de courage et de lutte pour la dignité humaine ».

-Elève 5 – Laure Michel : Simone Veil en 1979 : « Vous avez également fait preuve de beaucoup de courage tout au long de votre parcours. Vous et moi, nous avons en commun d'être deux combattantes pour la paix, et nous savons que pour éviter les conflits, et leurs cortèges sanglants, il fallait construire une Europe unie. Avec une génération d'écart, nous avons été chacune confrontée trop jeunes à des atrocités, vous à celles de la 1^{ère} GM, moi à celles des camps nazis ».

-Elève 1 – Clara Guenec : Louise Weiss en 1979 : « Oui, nous sommes toutes les deux des amoureuses de l'Europe et il est presque providentiel que nous nous retrouvions en ce lieu, et en ce jour, jour si important pour l'histoire de la construction européenne. Je serais très heureuse si je pouvais tout à l'heure vous accueillir à la tribune présidentielle, ce serait une très belle victoire des femmes, du combat pour la justice et la paix ».

-Elève 5 – Laure Michel : Simone Veil en 1979 : « Soyez assurée de mon admiration et de ma vive sympathie. Je suis persuadée que votre allocution aura une portée historique. A bientôt, chère Louise Weiss ».

Louise Weiss quitte la scène. Simone Veil reste seule, pensive.



-Elève 5 – Laure Michel : Simone Veil en 1979 : « Qui aurait pu jamais penser qu'après ma déportation à Auschwitz, moi, la juive stigmatisée, il me soit donné, plus de trente ans après, d'être pressentie pour devenir présidente du premier Parlement européen... Qu'aurait dit ma mère, elle qui est morte du typhus au camp de Bergen-Belsen? Et qu'auraient dit mon père et mon frère, eux qui ont disparu en Lituanie suite à leur arrestation à Nice et à leur déportation ? J'ose penser qu'ils auraient été fiers de mon parcours, de mes combats ... ».

Elève 6 – Florentine Desbusscher : Simone Veil, rescapée d'Auschwitz : « Après avoir survécu à la douloureuse expérience de la déportation à Auschwitz-Birkenau, j'ai dû me reconstruire et ce n'était pas facile. Personne ne pouvait comprendre que nous, les rescapés, nous avions traversé l'Enfer de Dante. Un antisémitisme rampant perdurait. Nous, les rescapés de la déportation, nous dérangions. Nous souhaitions parler, mais les gens ne voulaient pas nous écouter, personne ne s'intéressait à ce que nous avions vécu. Nous avons subi un ostracisme diffus, c'était pénible à vivre. Les résistants étaient dans une position de héros qui avaient choisi leur destin, mais nous, nous avons subi, nous étions de honteuses victimes, des animaux tatoués. De telles expériences ne peuvent jamais s'effacer ».

Elève 7 – Mélanie Arzmann : Simone Veil retrouve la force de revivre : « Malgré les atrocités que les nazis ont pu nous infliger, il était de mon devoir de me relever et de retrouver l'envie de me battre pour la justice. J'ai commencé mes études de Science, puis j'ai rencontré mon futur mari Antoine Veil, lors de vacances au ski. Nous avons eu trois fils. Grâce à l'amour de mon époux, j'ai pu harmonieusement mener de front ma vie privée et ma vie professionnelle, ce qui est d'ailleurs un véritable défi pour chaque femme. Je me suis battue pour mener des études d'excellences qui m'ont ouvert des portes inédites, notamment celles des prisons, mais aussi celles de la politique. Mon souci constant a été d'instaurer plus de justice ».

Elève 8 – Mathilde Wilt : Simone Veil, qui s'engage pour la cause des détenus : « J'ai passé sept ans à la direction de l'administration pénitentiaire, de 1957 à 1964. J'ai travaillé avec assiduité et passion pour que les conditions de détention, qui étaient scandaleuses, soient améliorées. J'ai contribué à la création de centres médico-psychologiques dans les maisons d'arrêt, à l'ouverture de bibliothèques dans les prisons, ainsi que de structures scolaires pour les mineurs. Et c'est ceci qu'il faudra retenir : que les prisons doivent servir à amender les détenus et pas seulement à les punir. »

Elève 9 – Camille Veit : Simone Veil et la loi sur l'IVG : « Le combat pour légaliser l'avortement a été un moment fort de ma carrière. En tant que Ministre de la santé sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, j'ai eu en charge ce dossier explosif. Consciente des dégâts qu'entraînaient les avortements sauvages réalisés par des faiseuses d'ange, j'ai voulu protéger les femmes, en dépit des esprits réactionnaires. Les débats à l'Assemblée nationale ont commencé le 26 novembre 1974, et ils furent virulents. Ces séances ont été épuisantes, j'ai même essuyé des insultes antisémites d'une grande violence symbolique, mais ma détermination était inflexible, « je savais où j'allais ». Finalement, la loi a été votée par 284 voix contre 189 : la victoire obtenue était donc indiscutable. Après avoir été validée par le Sénat, elle est entrée en vigueur en janvier 1975. Je pense qu'il est important de « rappeler aux esprits angéliques que les réformes de société s'effectuent toujours dans la douleur ».

Elève 5 – Laure Michel : Simone Veil en 1979 : « Peut-être que tout à l'heure je serai élue présidente du premier Parlement européen issu du suffrage universel direct. Si tel était le cas, je voudrais souligner que l'Europe est actuellement confrontée à trois défis majeurs : celui de la paix, qui est un bien exceptionnel à protéger ; celui de la liberté, car on ne peut que déplorer que les frontières des totalitarismes ne s'étendent ; et enfin celui du bien-être, car la guerre économique mondialisée génère chômage et inégalités. Pour répondre à ces trois défis, c'est dans trois directions que l'Europe doit avancer : il faut bâtir une Europe de la solidarité, une Europe de l'indépendance, une Europe de la coopération ».

Elève 10 – Antoine Herr : le philosophe : « En tant que philosophe, lorsque je réfléchis sur le parcours de ces deux femmes exceptionnelles, je me dis que pour devenir actrices de l'histoire, elles ont toutes les deux fait preuve de constance, de force, d'abnégation, de courage et d'un sens aigu de la justice. Elles ont su incarner leur idéal de paix, et inventer des voies innovantes pour l'Humanité. Confrontées trop jeunes à la guerre et à ses atrocités, elles ont engagé leur vie au service d'un monde meilleur. En tant que femmes, elles ont dû affronter bien des vexations sexistes. En tant que juives, elles ont subi un antisémitisme violent. Mais aucune des deux n'a failli face aux épreuves. Confrontées aux tempêtes de l'Histoire, elles sont restées des phares lumineux, éclairant l'avenir. Aujourd'hui encore, leurs actes, leurs discours, leurs ouvrages, leurs combats sont inspirants et peuvent nous orienter ».

